

Présentation De L'indice De La Production Industrielle

BASE 2010

1. Introduction

L'indice de la production industrielle se définit comme un indicateur qui permet de mesurer l'évolution de la production des unités industrielles exerçant sur le territoire national à une période bien définie. Il s'intéresse à l'activité de fabrication ou de transformation des unités industrielles et permet de mesurer les quantités physiques produites par ces unités au cours d'une période donnée.

L'Institut National de la Statistique a procédé à la révision de la méthodologie à chaque changement de l'année de base 1966, 1970, 1977, 1983, 1990, 2000 et 2010. La révision permet essentiellement d'actualiser l'échantillon de produits, d'entreprises et des pondérations afin d'assurer une meilleure représentativité de la tissu industrie.

2. Champ de l'indice

L'indice de la production industrielle couvre la totalité du champ de l'industrie (hors bâtiments et travaux publics) :

- Industries Manufacturières
- Mines
- Energie

Il englobe tous les produits industriels fabriqués en TUNISIE par les entreprises industrielles destinés au marché local et international.

Sources d'information de l'IPI :

L'institut national de la statistique exploite trois sources d'information pour l'élaboration de l'indice de la production industrielle (IPI) :

- Enquête directe auprès d'un échantillon d'entreprises.
- Les documents administratifs.
- Les Statistiques du commerce extérieur.

3. Echantillonnage

a- Echantillon d'entreprises

- Les entreprises qui composent l'échantillon ont été choisies à partir du répertoire national d'entreprise (RNE). Le choix est basé sur le secteur d'activité, le chiffre d'affaire et la taille

d'effectifs salariés. La stabilité et la continuité de la production, ainsi que la disposition des entreprises à répondre constituent aussi des critères de sélection.

b-Echantillon de produits

- Le choix de l'échantillon prend en considération la diversité des produits et leurs importances en termes de poids (valeur de production) dans chaque sous branche à partir des résultats des comptes nationaux, comme le montre le tableau suivant :

Echantillon de produits de l'IPI

	Année de base 2000	Année de base 2010
INDUSTRIES AGRO-ALIMENTAIRES	106	130
MATERIAUX DE CONSTRUCTION, CERAMIQUE ET VERRE	40	56
INDUSTRIES MECANIQUES ET ELECTRIQUES	140	199
CHIMIE	87	106
TEXTILE	106	138
DIVERS	63	90
MINES	8	5
ENERGIE	18	18
ENSEMBLE	568	742

b- Echantillon d'entreprises

Les entreprises qui composent l'échantillon ont été choisies à partir du répertoire national d'entreprise (RNE). Le choix est basé sur le secteur d'activité, le chiffre d'affaire et la taille d'effectifs salariés.

4. Couverture de l'indice

La qualité de l'indice de la production industrielle dépend très fortement de la couverture de l'échantillon. Plus le taux de couverture est élevé, plus l'indice de la production industrielle calculé est de meilleure qualité. La représentativité au niveau des branches est assurée en se rapportant aux valeurs ajoutées des branches de l'année 2010. Les branches retenues pour le suivi de la production par l'IPI assurent une couverture de 95% du tissu industriel en 2010 contre 92% en 2000.

Taux de couverture de l'IPI

Branches	Couverture des Branches Suivies (en %) 2000	Couverture des Branches Suivies (en %) 2010
INDUSTRIES AGRO-ALIMENTAIRES	93	93
MATERIAUX DE CONSTRUCTION, CERAMIQUE ET VERRE	96	99
INDUSTRIES MECANIQUES ET ELECTRIQUES	74	91
CHIMIE	90	94
TEXTILE	93	97
DIVERS	85	85
MINES	100	100
ENERGIE	100	100
Ensemble	92	95

6. Les pondérations

Les indices de la production industrielle sont des indices de Laspeyres à pondérations constantes. Les pondérations des branches sont les valeurs ajoutées brutes de l'année 2010. Elles sont calculées à partir des résultats des comptes nationaux (matrice des valeurs de la production industrielle à prix courant) et de l'enquête de production dans l'industrie.

Pondérations de l'IPI

Branches	Année de base 2000	Année de base 2010
INDUSTRIES AGRO-ALIMENTAIRES	14,7	12,1
MATERIAUX DE CONSTRUCTION, CERAMIQUE ET VERRE	7,1	6,4
INDUSTRIES MECANIQUES ET ELECTRIQUES	11,0	20,1
CHIMIE	8,5	8,7
TEXTILE	26,9	13,7
DIVERS	9,5	6,4
MINES	3,4	2,4
ENERGIE	18,9	30,3
ENSEMBLE	100	100

7. Méthode de calcul

La formule utilisée pour le calcul de l'IPI est celle de Laspeyres, qui est une moyenne arithmétique pondérée des indices de quantités élémentaires.

L'indice élémentaire est défini par le rapport entre la quantité courante de période t et la quantité de base Q_0 :

$$I_{i,t} = \frac{Q_{i,t}}{Q_{i,0}}$$

L'indice d'ensemble :

$$I_t = \frac{\sum W_i \times I_{i,t}}{\sum W_i}$$

Avec :

- 0 : année de base
- t : période courante

- Q_0 : Quantité de base
- i : Produit i
- $I_{i,t}$: indice de produit i à la période t
- W_i : Poids relatif au produit i

8. Nomenclature

Les nomenclatures utilisées dans l'IPI sont :

- La classification tunisienne des produits révision 2002: CTP 2002.
- La nomenclature des activités et des produits 1986 : NAP 1986.
- La Classification internationale CITI Rev 4.

9. Diffusion des données

Les données diffusées sont principalement :

- Indice de production industrielle par branche et sous-branche
- Variation de l'Indice de production industrielle par branche et sous-branche
- Un communiqué.